

Cote G aux Archives Départementales du Jura, procès verbal dressé le 8 février 1757 de demande de dispense de consanguinité du 3^e au 4^e degré de Claude LAMY et Marie Angélique LAMY. Dressé par C. ETHIER, prêtre.

Images DSC01911 à DSC01915 de Roger Bailly Salins

Résumé

- Suppliant : Claude LAMY, âgé de 35 ans, de l'annexe de Morez
- Suppliante : Marie Angélique LAMY, âgée de 24 ans et quelques mois, de la paroisse des Rousses, diocèse de Saint-Claude
- Témoins : Alexis LAMY de la paroisse de Rousses, âgé d'environ 45 ans, parent de la suppliante. A signé.
- Jean Baptiste LAMY de la paroisse des Rousses, âgé d'environ 25 ans, parent de la suppliante. A signé.
- Louis REVERCHON de l'annexe de Morez, âgé d'environ 34 ans, ni parent ni allié. A signé *Loüis Reverchon*.
- Jacques DUMONT de l'annexe de Morez, âgé d'environ 35 ans, ni parent ni allié. N'a pas signé.

L'arbre généalogique

	Souche	
	Pierre LAMY	
Pierre LAMY	1 ^{er} degré	Pierrette LAMY
Jean LAMY	2 ^e degré	Claude LAMY
Antoine LAMY	3 ^e degré	Claude LAMY
Marie Angélique LAMY	4 ^e degré	
Suppliante		Suppliant